



OCTOBRE 2013



Le Petit Livronnais

WWW.LIVRON.FR

Le mot du maire



Chères Livronnaises, Chers Livronnais,

Ne dit on pas au niveau national que le changement est maintenant, et bien un changement certes plus modeste, c'est la sortie de ce « Petit Livronnais » au mois d'octobre et non en juillet.

La première personne dont je souhaite parler dans ce bulletin, est Vincent Mazou, maire de Livron de 1971 à 2001, et décédé en ce début d'année. C'est avec une grande émotion que les Livronnais l'ont accompagné en ce jour d'hiver où même la neige était au rendez-vous. Merci Vincent pour ce travail, cette passion et cet engagement pour ton village, les Livronnais te connaissent bien, ils t'ont apprécié et te remercient du fond du cœur.

En sa mémoire, la salle des fêtes construite durant son mandat, sera baptisée en son nom le dimanche des fêtes locales, à savoir le 24 novembre 2013. Vous serez informés en temps voulu de l'heure et du programme.

Le mois d'août a frappé notre village d'un violent orage, qui a ravagé une maison. Après avoir reçu la famille et avoir longuement discuté avec elle, je respecte leur volonté et la nécessité de rester digne face à une telle situation. Je sais aussi que beaucoup de Livronnais ont montré leur générosité et leur soutien. La mairie sera présente et les accompagnera dans la discrétion et la pudeur.

Parlons des projets communaux, les choses avancent enfin, concernant notre cimetière, un article vous détaille le déroulement des opérations à venir.

Un projet nécessaire et cohérent également pour la commune, une nouvelle mairie dont les travaux devraient commencer en début d'année prochaine. Le souhait du conseil municipal est de créer un centre bourg plus attractif et dynamique et surtout d'avoir, enfin, une mairie accessible à tous ; ce sera bientôt le cas.

Ces travaux vont permettre à Livron de vivre, d'évoluer, et d'avoir un patrimoine rénové et accueillant, et sans augmentation d'impôts !

La nouvelle carte communale est en cours d'approbation par les services de la préfecture et va permettre d'assurer le développement de l'urbanisation afin de préserver notre école et d'accueillir de nouveaux habitants.

Beaucoup de travail accompli en cette année 2013, pour Livron et pour les Livronnais, des projets toujours dans un seul but : que Livron avance, soit attractif, et ouvert à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel automne, avant l'arrivée de l'hiver et vous donne rendez-vous aux fêtes du village les 22, 23 et 24 novembre 2013.

Jean-Pierre FOURCADE

Contrat d'avenir

Le jeune Pontacquais Jérémy Bengué, 25 ans, pompier bénévole, a signé un contrat d'avenir le 1^{er} juillet avec la mairie de Barzun, avec une mise à disposition à mi-temps sur la commune de Livron. Il est appelé à suivre des formations qualifiantes avec des stages en perspective. Son contrat a une durée de 36 mois pendant lesquels un suivi individuel sera régulièrement fait en lien avec la mission locale et en présence de ses tuteurs, René Millet et Claudine Pellet et de l'équipe technique, Bernard Trisch et Alain Loustau.



Maurice Minvielle, Jérémy Bengué, Brigitte Chéri (IEBA) et Claudine Pellet lors de la signature du contrat.

Cin'étoiles

A notre grand regret la commune n'a pas été retenue pour l'opération de cinéma en plein air que nous avons eu la chance d'avoir sur Livron durant quatre années.

Nous espérons vivement pouvoir l'accueillir à nouveau pour permettre à tous de profiter de ce moment convivial et gratuit.

Fermeture mairie

La mairie sera fermée les jours suivants : lundi 21 octobre 2013, vendredi 27 décembre 2013 et lundi 30 décembre 2013.

Recensement de la population

Le recensement aura lieu sur la commune du 16 janvier au 15 février 2014.

Nous recherchons un agent recenseur disponible, consciencieux, et ayant le goût du contact.

N'hésitez pas à venir en mairie pour de plus amples renseignements, les inscriptions ont lieu jusqu'au 29 novembre 2013.

Banque alimentaire

Cette année, le CCAS relaiera à nouveau la collecte de la banque alimentaire. Vous pourrez déposer vos dons en mairie le lundi 25 novembre 2013 et le vendredi 29 novembre 2013 de 15 h à 19 h. Nous comptons sur votre générosité.

Repas des aînés

Il aura lieu le dimanche 20 octobre.

Les membres du CCAS passeront prendre les inscriptions directement chez vous.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux.

Inscriptions sur les listes

électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Après cette date, il ne sera pas possible de voter aux élections municipales et européennes de 2014.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, venez voir Sylvie aux heures d'ouvertures de la mairie (les lundis et vendredis de 15 h à 19 h) munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Association Convergence

Sortie dans les Baronnie

Une cinquantaine de personnes ont joyeusement participé à la sortie annuelle de Convergence le 10 juin dernier.

Nous avons commencé par une halte surprise à la Biscuiterie Vedere à Bagnères de Bigorre. On nous y a gentiment offert la tourte traditionnelle dans le wagon "salon de thé" réservé pour nous.

À notre arrivée au Château de Mauvezin, une guide passionnante et passionnée nous a vite fait oublier les caprices d'un temps bien frais pour la saison. Elle nous a raconté, sans concessions, la vie mouvementée de Gaston Fébus qui fit reconstruire le château. C'est à lui aussi que l'on attribue la plus célèbre des chansons occitanes "se canta". La jeune guide nous a fait découvrir la dure vie quotidienne des gens de cette époque. Avec enthousiasme et humour, elle a su captiver l'attention du groupe, des plus petits aux plus grands.

Nous avons continué notre route jusqu'à Esparros où un bon repas nous attendait à l'Auberge de ce petit village perdu au fin fond des Baronnie.

L'après-midi, c'est avec surprise que la plupart du groupe a découvert l'étonnant gouffre d'Esparros.

Et c'est toujours dans la bonne humeur que s'est fait le retour à Livron.

Merci à tous ceux qui ont partagé cette journée avec l'Association Convergence.

Nous vous disons à l'année prochaine pour d'autres découvertes ou redécouvertes de notre belle région.

Martine Labernade, secrétaire de l'association Convergence



Livron s'amuse

Le groupe Zolam est revenu parmi nous le samedi 14 septembre pour animer la soirée « Livron s'amuse » organisée par Convergence.

Après l'apéritif musical « tribute to Pink Floyd », 130 couverts ont été servis dans une ambiance chaleureuse.

Nous remercions les bénévoles de l'association qui contribuent inlassablement à l'animation de notre village.

D'autres manifestations sont à venir et en particulier le 2^{ème} **concours de belote** qui aura lieu le **vendredi 8 novembre**. L'association Convergence espère que les livronnais continueront à être fidèles aux manifestations proposées.

Les projets

Mairie

La volonté du conseil municipal, en accord avec les normes dictées par l'état, est de permettre à tous d'accéder à ce lieu et également de créer un « cœur de village ».

En effet, à ce jour la mairie est à l'étage et n'est pas accessible aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, le bureau de vote ne peut y être installé, lors d'un mariage le nombre de personnes y est très limité.

Ce sont toutes ces raisons qui nous amènent à penser à un autre lieu, et ce lieu, le presbytère, nous a paru évident dès le départ car situé au cœur du village entre l'église et le champ qui pourrait accueillir des logements à loyers modérés (étude en cours).

La nouvelle mairie prendra place en bas du presbytère, l'emplacement des pièces sera repensé afin d'avoir des conditions optimales d'accueil et de travail.

La petite grange, située juste à côté, sera également rénovée plus modestement.

L'architecte retenue pour ce projet, Madame Séverine Tardieu, travaille actuellement sur le lancement des appels d'offres car nous venons d'obtenir le permis de construire.

Cimetière

Enfin des premiers travaux ont pu être réalisés au cimetière du village.

Comme vous avez pu le lire dans nos précédents bulletins, un projet d'extension est en cours.

Pour procéder à l'agrandissement, il a fallu de nombreuses démarches administratives, longues et surtout complexes.

A la demande du Conseil Municipal, les services de la Préfecture ont modifié le règlement du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), après enquête publique, afin de permettre à la commune de concrétiser le projet d'extension du cimetière. La révision de la carte communale est en cours de validation par Monsieur le Préfet.

Les règles d'obtention des subventions au Conseil Général ayant changé, les subventions obtenues pour ce projet ne seront débloquées qu'en 2015, les travaux pourront alors commencer.

Nous aimerions pouvoir aller plus vite, mais l'administration et ses rouages sont parfois des freins qui s'imposent à nous, même si sur ce dossier le conseil municipal n'a rien lâché. Nous ne voulions pas devenir un village sans cimetière.

Un recensement a été effectué concernant les tombes existantes et où il n'y a pas de concessions. Les familles dont les tombes ne sont pas dotées de concession vont avoir la possibilité de la transformer en concession. Un courrier nominatif les invitera à venir régulariser leur emplacement.

En attendant l'extension, des travaux ont débuté cette année pour 6 625,84 €. Comme vous avez pu le constater la croix centrale a été déplacée à l'entrée (en concertation avec M. Paul Bergeret, diacre de notre paroisse). L'allée en béton, étant très abîmée, va être enlevée et recouverte de petit gravier. Grâce à ces deux changements, le cimetière sera plus sûr car l'allée était devenue dangereuse. Désormais, les pompes funèbres peuvent accéder à tous les emplacements pour réaliser les caveaux.

De plus, le conseil municipal souhaite réaliser un columbarium, il sera assemblé par les employés communaux.

Comme vous le constatez, nous travaillons toujours sur ce lieu où reposent nos défunts, nous savons aussi que cet espace est rempli d'émotion pour toutes les familles. Toutes les démarches entreprises sont nécessaires afin de continuer à pouvoir s'y recueillir dans de bonnes conditions.

L'école

Rentrée scolaire au RPI de l'Oussère et du Lourrou 2013/2014

La rentrée scolaire a eu lieu le 3 septembre 2013, avec un effectif pratiquement identique à celui de l'année dernière soit 104 élèves qui sont répartis sur les 4 écoles. La classe la plus chargée est celle des petits et moyennes sections de maternelle (27 élèves), avec cette année l'entrée en petite section de 7 enfants de Livron sur 15 élèves de petite section. Il s'agit de Poerava Anuu, Eva Coulon, Angel Doumenges, Noémie Fernandes Do Carmo, Julie Fillon, Léon Frutos et Loan Pene.

Livron accueille dans son école les classes de Melle Cacault (PS/MS) et de Madame Gratia (une partie des CP 4 enfants habitant Livron et 14 CE1).

Les GS et 7 autres CP (total de 21 élèves) sont à Gomer avec Madame Guichard, Madame Valade assure la classe des CE2/CM1 (total de 19 élèves) à Lucgarier et l'autre partie des CM1 sont avec les CM2 à Hours avec Monsieur Ramon (total de 19 élèves).

Le maintien de la 5ème classe malgré un effectif limite par rapport aux moyennes de l'éducation nationale, permet aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions avec un effectif moyen de 19 élèves par classe hormis la maternelle.

Nous souhaitons à tous les enfants une bonne année scolaire.

Le bord de l'Ousse

Des plantations ont été réalisées le long de l'Ousse afin de remplacer les carolins. Pour que notre village soit accueillant pour les nombreux visiteurs randonneurs et pour le plaisir de tous les habitants du village, le pont a encore été fleuri cet été ainsi que les abords de la mairie.

